



CONVENTION PATRONALE

de l'industrie horlogère suisse

La Convention patronale (CP), organisation faîtière des industries horlogère et microtechnique, regroupe plus de 500 entreprises occupant près de 52'000 collaborateurs en Suisse. Elle exerce ses activités dans les domaines de la Politique patronale, de la Formation professionnelle, de la Santé et sécurité au travail et de la Communication.

En tant qu'organisation du monde du travail (Ortra), la CP gère l'ensemble des questions relatives à la formation professionnelle et continue de la branche.

Afin d'assurer la succession de la titulaire, nous sommes à la recherche d'un(e)

Responsable du service « Formation professionnelle »

Vos tâches :

- Développement et pilotage des formations horlogères et microtechniques (6 CFC, 2 AFP et 2 formations privées)
- Analyse des besoins de la branche et mise en œuvre des mesures appropriées
- Suivi de l'évolution politique du domaine de la formation professionnelle, représentation de la branche auprès des autorités fédérales et cantonales compétentes
- Conduite de projets en étroite collaboration avec les entreprises, les écoles techniques, les HES et les différents prestataires privés
- Coordination des formations modulaires pour adultes
- Co-organisation des championnats suisses des métiers microtechniques (SwissSkills)
- Participation aux actions de promotion de l'apprentissage
- Développement, gestion et suivi de la formation continue

Votre profil :

- Formation supérieure (universitaire, HES ou équivalente) ou formation technique avec expérience du domaine de la formation
- Expérience avérée dans le management d'une équipe et dans la conduite de groupes de travail transversaux
- Intérêt marqué pour la technique et la culture horlogères
- Ouverture aux moyens modernes de communication, aux nouvelles technologies et à la digitalisation des processus pédagogiques
- Aisance relationnelle, sens de la communication et du consensus
- Aptitude à travailler de manière autonome, esprit d'initiative et sens des responsabilités
- Maîtrise de la langue allemande, un atout

Nous vous offrons :

- Un poste de travail reconnu par la branche
- Les prestations sociales d'une institution réputée
- Un cadre de travail stimulant



La Chaux-de-Fonds



Entrée en fonction dès que possible

Votre dossier complet, incluant lettre de motivation et documents usuels, est à adresser, par e-mail jusqu'au 20 octobre 2023 à l.voillat@cpih.ch.